

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST



MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2025

DELIBERATION 2025-02-10

OBJET : AUTORISATION A SIGNER DES PARTENARIATS SPORTIFS POUR L'ANNEE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze février, à neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 06 février 2025

Date d'affichage : 06 février 2025

En exercice : 33

Présents : 25

Votants : 29

Etaient présents : Fabrice JACOB, Christian PETITFRERE, Jacques GOSSELIN, Monique BRONEC, Joël TRANVOUEZ, Philippe JAFFRES, Céline SENECHAL, Nicolas CANN, Danièle LE CALVEZ, Catherine ANDRIEUX, Marie Françoise VOXEUR, Claude SEGALEN, Gisèle LE DALL, Patrice SIDOINE, Eliane PICART, Simon DE MEYER, Daniel LE ROUX, Claire LE ROY, Pierre BODART, Catherine GUYADER, Alain LAMOUR, Isabelle BALEM, Régine SAINT JAL, Jean-Yves CAM, Emmanuel MORUCCI conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Procurations :

Anne DELAROCHE à Christian PETITFRERE

Ingrid MORVAN à Monique BRONEC (intéressée par l'affaire, procuration suspendue)

Marie FOURN à Philippe JAFFRES

Aurélie MESLET à Nicolas CANN

Morgane LOAEC à Danièle LE CALVEZ

Elus absents car concernés par l'affaire :

Pierre GRANDJEAN, Yannick CADIOU, Jean-Yvon BOUCHEVARO

Monsieur Yannick CADIOU a été nommé secrétaire de séance.



AUTORISATION A SIGNER DES PARTENARIATS SPORTIFS POUR L'ANNEE 2025

Les associations citées ci-dessous organisent des rencontres sportives tout au long de l'année 2025. La ville est un partenaire majeur de ces événements. A ce titre, il est proposé qu'elle participe aux frais engagés par les associations à hauteur globale de 22 900 €.

Dès lors, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer un partenariat spécifique avec les associations correspondantes pour ces manifestations sportives.

Les engagements de la ville de Guipavas sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Association	Objet	Partenariat 2025
Les Archers de Guipavas	Concours de tir dont un concours de sport adapté	700,00 €
ALC ACDC	La Biskoulenn	600,00 €
Guipavas Oxygène	Trail de Guip'	1 000,00 €
Union cycliste Guipavasienne	Grand prix des commerçants	1 500,00 €
Guipavas BMX	Coupe de Bretagne	800,00 €
Guipavas BMX	Coupe de France	5 000,00 €
ALC Football	Challenge Louis Rivoallon	800,00 €
GDR Football	Challenge du Printemps	6 000,00 €
GDR tennis de table	Tournoi Open régional	1 800,00 €
GDR Basket-ball	Tournoi International Cadets	3 500,00 €
GDR Basket-ball	4 tournois	1 200,00 €
Total partenariats 2025		22 900,00 €

P.J. : conventions de partenariats sportifs

Avis des commissions :

Sport, vie associative, culture, animation : Favorable

Finances, administration générale, personnel, communication, démocratie, citoyenneté, relations internationales : Favorable

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUIPAVAS, LE 13 FEVRIER 2025

Le Maire,
Fabrice JACOB




Le secrétaire de séance,
Yannick CADIOU